

Les indicateurs ; définitions et rôles



Selon OCDE (1993), «... une variable ou une valeur calculée à partir de variables, donnant des indications sur ou décrivant l'état d'un phénomène, de l'environnement ou d'une zone géographique, d'une portée supérieure aux informations directement liées à la valeur de la variable.»

Selon l'EPA (1972), «... une statistique ou une mesure qui facilite l'interprétation et l'évaluation de l'état d'un élément du monde ou de la société par rapport à une norme, un état de référence ou à un but.»

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur est d'abord un descripteur : une mesure (quantitative ou qualitative) qui décrit un phénomène.

Toutefois, chacune des définitions ci-dessus met en relief une des deux caractéristiques des indicateurs qui les distinguent des simples descripteurs. Celle de l'OCDE soulève qu'**un indicateur signifie plus que sa définition statistique**. L'utilisateur choisit un indicateur pour qu'il le renseigne sur l'état global d'une problématique. Par exemple, le « taux de chômage » correspond au pourcentage (%) de personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi dans une population ou un groupe particulier. Il s'agit de sa définition statistique. Cependant, le taux de chômage est utilisé comme indicateur de la situation globale de l'emploi. Certaines personnes l'utilisent même pour décrire la situation de l'économie dans son ensemble. On gonfle donc sa portée (sa signification) pour l'usage qu'on souhaite en faire.

La définition de l'EPA introduit la **dépendance des indicateurs envers leur contexte d'utilisation**. Cette caractéristique découle en fait de la première. Étant donné qu'on en gonfle la signification pour l'utiliser dans un certain contexte, l'indicateur n'a pas toujours le même sens ni la même valeur. Reprenons notre exemple du taux de chômage. Un groupe de chercheurs pourrait s'en servir pour mesurer l'effet de l'augmentation du nombre de stages en entreprise sur la situation des jeunes. Dans cette étude, le chômage mesure donc non seulement à la situation des jeunes, mais aussi à l'efficacité des stages en entreprise. Dans un autre contexte, il pourrait informer sur les conséquences du terrorisme aux États-Unis ou celles des changements dans la structure de l'économie.

Il n'existe donc pas de bons indicateurs en soit, mais plutôt des indicateurs appropriés à un contexte particulier. Le choix d'un indicateur est dicté par des facteurs humains. Il reste une part de subjectivité dans ces mesures qui semblent objectives, voire

arides. Le taux de chômage n'est pas en soi un meilleur indicateur que l'espérance de vie en bonne santé. Le choix d'un indicateur dépend de ce que l'on veut mesurer.

En conséquence, il est nécessaire de définir ce que l'on veut mesurer avant de choisir un indicateur. Lorsqu'un domaine vaste comme le développement constitue l'objet d'étude, l'adoption d'un cadre conceptuel facilite la définition exacte de chaque élément à mesurer. On pourrait même ajouter que plus cette définition est précise, plus le choix de l'indicateur devient évident. Par exemple, vouloir décrire la situation de l'emploi rémunéré chez les Autochtones de 15 à 24 ans de 1980 à 1981 est plus facile que vouloir décrire les relations entre Blancs et Autochtones.

Les rôles des indicateurs

Le rôle premier des indicateurs est de quantifier de façon systématique des phénomènes parfois complexes.

Ils condensent et simplifient l'information. Ce faisant, ils **facilitent la communication** à la population ou à un groupe particulier. Par exemple, les indicateurs de consommation énergétique (en kW/heure) sur les appareils électroménagers renseignent rapidement sur la valeur écologique de ces appareils.

Les indicateurs **facilitent aussi la prise de décision** en servant d'information de référence aux décideurs et aux élaborateurs de politique. En consultant un nombre limité d'indicateurs sur différentes espèces animales, un gestionnaire de la faune peut plus facilement cibler ce sur quoi ses énergies devraient se tourner dans l'année à venir.

Enfin, les indicateurs servent à mesurer l'atteinte d'objectifs, par exemple dans le cadre de planification stratégique. Ils peuvent aussi mesurer le résultat de la mise en œuvre de politiques ou d'interventions. Ils prennent alors le nom « indicateurs de

performance ». Nous abordons et suggérons une typologie des indicateurs dans le Fascicule n° 4.

Un mot sur les indicateurs de développement durable

Nous avons vu que le choix de mesurer tel ou tel phénomène en est un qui relève nécessairement de priorités dictées par certaines valeurs.

En développement durable, les buts de la société orientent l'élaboration d'indicateurs (Kerr, 1992; Maclaren, 1996). Il revient aux communautés de décider des orientations (des moyens) pour atteindre les finalités du développement : le bien-être des humains et la préservation de son milieu de vie. Cependant, certains moyens sont considérés privilégiés par un grand nombre d'intervenants pour concilier l'efficacité économique, l'équité sociale et la prudence environnementale.

Références

- Environmental Protection Agency (1972) Quality of life indicators. EPA, Washington, 337 pages.
- Kerr, A. (1992) Canada's National Environmental Indicators Project. Environment Canada, Ottawa, 9 pages.
- Maclaren, V. (1996) Les indicateurs de durabilité urbaine : gros plan sur l'expérience canadienne. Presses du CIRUR, Toronto, 177 pages.
- Organisation de coopération et de développement économique (1993) OECD core set of indicators for environmental performance reviews A synthesis report by the Group on the State of the Environment. Environment monographs n° 83, OCDE, Paris, 41 pages.
- Revéret, J.P. et Gendron, C. (1998) Le développement durable : un processus décisionnel démocratique. In Audience publique en vue d'un avis au gouvernement sur les modalités d'établissement et d'implantation des tarifs de fourniture d'électricité : mémoires et preuves écrites. ROÉE, Montréal, nombre de pages non défini.
- Risse, N. et Waaub, J.P. (1999) Étude de faisabilité sur l'établissement d'indicateurs de développement durable pour le Québec. Document non édité, préparé pour la Direction de l'éducation et de la promotion du développement durable, 71 pages.